

15.03.2017 - 14:40 Uhr

Media Service: Conseil suisse de la presse: Les films montrant des victimes de gaz toxique n'émanaient pas d'islamistes (prise de position 2/2017)

Bern (ots) -

Parties: X. c. «10vor10» SRF

Thème: Vérifier et indiquer les sources d'images

Plainte rejetée

Résumé

Le Conseil suisse de la presse a rejeté une plainte qui lui a été adressée à propos d'un reportage de l'émission «10vor10» de la télévision suisse alémanique. Le spectateur reprochait au reportage «Syrische Regierung setzte Chlorgas ein» (le gouvernement syrien répand du chlore), diffusé le 31 août 2016, d'avoir montré des séquences filmées de victimes d'attaque au gaz toxique de mars 2015 émanant, selon lui, de l'agence de presse du front terroriste al-Nosra. Il avait déduit cet avis des symboles arabes visibles en haut à gauche de l'écran.

La rédaction de «10vor10» a pu toutefois démontrer de manière convaincante au Conseil de la presse que les séquences vidéo n'émanaient pas de ce groupe islamiste radical. Elle les avait obtenues d'une part de prestataires syriens locaux, d'autre part de bénévoles civils de l'organisation des «Casques blancs». La télévision a pu également prouver qu'elle avait contrôlé soigneusement l'origine des images et leur crédibilité. Le Conseil de la presse partage toutefois l'avis du plaignant sur un point: les symboles arabes n'étaient compréhensibles que par un tout petit nombre de spectateurs. Une brève indication de l'origine des séquences filmées aurait été utile au public.

Contact:

Schweizer Presserat
Conseil suisse de la presse
Consiglio svizzero della stampa
Ursina Wey
Geschäftsführerin/Directrice
Rechtsanwältin
Effingerstrasse 4a
3011 Bern
+41 (0)33 823 12 62
info@presserat.ch
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100800207> abgerufen werden.